

Les Monts du Lyonnais

Sur la voie des territoires "Eau-Responsables"

graie

astee
Association pour le Développement
et le Traitement de l'Eau
et l'Assainissement

IWA
the international
water association



4 niveaux d'actions

- 1 - Des services d'eau durables pour tous
- 2 - Une conception urbaine sensible à l'eau
- 3 - Une ville connectée à son bassin versant
- 4 - Des communautés "Eau-Responsables"

5 briques

- Une vision
- Une gouvernance
- Des connaissances et des compétences
- Des outils de planification
- Des outils de mise en œuvre



POPULATION :

En 1982 → 21 205 habitants (INSEE)
En 1999 → 24 019 habitants (INSEE)
En 2018 → 35 999 habitants (Banatic)



GÉOGRAPHIE :

32 communes au sein de l'EPCI.



COMPÉTENCES :

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais a en charge l'aménagement du territoire, la voirie, l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets, le développement économique, numérique et social.

La compétence eau potable appartient aux communes.

Principaux défis et enjeux

- Faire de l'EPCI un modèle pour les territoires ruraux en matière de transition énergétique et de gestion intégrée et raisonnée des ressources.
- Soutenir l'activité économique du territoire dans sa ruralité en encourageant les dynamiques locales

Principale stratégie

Un EPCI reconnu Territoire à Énergie Positive (TEPOS) et porteur d'un programme LEADER.

Le portage d'un Plan Climat Énergie Territorial (PCET) puis d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), de plusieurs contrats de rivière, d'initiatives novatrices et locales comme la Marque Collective « Le Lyonnais Monts et Coteaux ».

Sur la commune de Meys, construction du premier éco quartier de niveau II du département du Rhône.

Monts du
Lyonnais
Communauté
de Communes

Un territoire essentiellement rural qui souhaite se faire exemplaire dans la gestion des ressources.

Située au centre d'un triangle Lyon-Saint-Etienne-Roanne, la communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) est à la frontière entre les départements du Rhône et de la Loire, mais également à la frontière entre les bassins hydrographiques Rhône Méditerranée Corse et Loire Bretagne. Son paysage est marqué par la présence forte de l'agriculture et son vallonnement de petites et moyennes montagnes, tous deux néanmoins impactés par une urbanisation croissante depuis environ 15 ans.



L'eau façonne les territoires ruraux et occupe une place centrale dans la gestion de leurs paysages et de leur agriculture. Au sein de la Communauté de Communes, pas moins de six syndicats de rivières assurent l'aménagement et la gestion des cours d'eau : la totalité du territoire est ainsi couvert par des outils de gestion des cours d'eau. L'importance des zones humides et des réseaux aquatiques est relevée de manière prioritaire dans le Schéma De Cohérence Territoriale de la CCMDL. Les cours d'eau du territoire connaissent un étiage important en été et peuvent être sujets à des crues en hiver.

La gestion de l'eau pluviale est également un sujet important tant pour la CCMDL que pour les communes qui ont souhaité garder cette compétence. La diminution des capacités d'infiltration du sol sont les premières responsables des inondations (ruissellement important) qui touchent également les communes de l'aval. Plusieurs PLU ont donc intégré la gestion de ce problème.

Plusieurs actions sont menées afin d'assurer une articulation efficace entre les différents acteurs. Par exemple, la GEMAPI correspondant à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations. Elle concerne les cours d'eau, les zones humides, les plans d'eau et les moyens de les aménager pour améliorer la biodiversité, la continuité écologique et la défense contre les inondations. La compétence GEMAPI touche à de nombreux domaines et nécessite une sensibilisation aux enjeux et à la qualité des cours d'eau ainsi que la constitution de partenariats diversifiés. D'autres acteurs agissent également à l'échelle du territoire et plus, notamment le SIMACOISE sur l'assainissement non-collectif. Les syndicats de rivières travaillent sur la prévention et la gestion des crues, l'amélioration de la qualité des eaux, la remise en état de zones humides... Le Syndicat des eaux (SIEMLY) étudie des pistes pour remplacer les réducteurs de pression sur son réseau par des turbines pouvant produire de l'énergie à partir du mouvement de l'eau, à la manière des moulins, et ainsi réduire ses consommations d'énergie.

D'une manière plus globale, la Communauté de Communes s'implique activement dans la transition écologique et à plusieurs niveaux : transport, habitat, bâtiments publics, voiries, production d'énergies renouvelables, rénovation des stations d'épuration...

L'écoQuartier de la ville de Meys est le premier classé de niveau II dans le Rhône. L'infiltration et la récupération de l'eau pluviale y est une priorité. Elle sera même utilisée pour les toilettes de l'école et des bâtiments sociaux à venir.

Les 4 niveaux d'actions pour un territoire "Eau-Responsable".

1. Des services d'eau durables pour tous

- **Restaurer les milieux aquatiques et leurs écosystèmes**
 - Inscription de zones humides dans des PLU
 - Restauration de zones humides sur certaines communes
- **Réduire les quantités d'eau et d'énergie utilisées :**
 - La commune de Meys dans son écoquartier fait de la récupération d'eau de pluie, utilise l'eau d'un étang pour arroser un terrain de foot, des toilettes autonomes ont été installées...
 - Programme SLIME mené afin d'encourager les éco-gestes (compréhension des économies réalisables, sensibilisation, distribution de sabliers, de pommeaux de douches économes et de mousseurs...)
- **Réutiliser les ressources en eau, récupérer l'énergie liée à l'eau, recycler et valoriser les sous-produits :**
 - Méthanisation ou compostage
 - Réutilisation des EP
 - Etude à venir de récupération d'énergie sur les stations d'épuration
- **Développer une approche systémique intégrée en lien avec les autres services urbains :**
 - Sur Meys, sensibilisation des agents techniques à planter des plantes peu gourmandes en eau
- **Augmenter l'adaptabilité des systèmes et garantir la multiplicité des solutions (et ressources) :**
 - Un schéma directeur d'AEP de cohérence sur le territoire élargi intègre les objectifs de sécuriser la ressource en eau potable.

2. Une conception urbaine sensible à l'eau

- **Une conception urbaine permettant des services d'eau durables :**
 - Sur Meys, opérations de replantation de haies, inscriptions de nouvelles haies aux PLU (classées)
 - La CCMDL organise des opérations de replantation de haies
- **Des espaces urbains conçus pour réduire les risques liés aux inondations :**
 - Infiltrations
- **Un cadre de vie amélioré avec de l'eau visible :**
 - Mise en avant des zones de pêches, entretien de la ripisylve
- **Des matériaux urbains adaptés pour minimiser leur impact sur la pollution de l'eau :**
 - Matériaux drainants ?
 - Sur Meys comme sur d'autres communes, des parkings ont été réalisés non-imperméabilisés

3. Une ville connectée à son bassin versant

- **Une planification urbaine qui tient compte de la disponibilité de la ressource en eau :**
 - Le SCOT (PADD).
- **La protection de la qualité de la ressource en eau :**
 - Sensibilisation et visites des professionnels à gérer les rejets par un syndicat de rivière
- **Une anticipation face aux événements extrêmes :**
 - Dans le cadre du SCOT, réflexion sur une meilleure gestion des EP PPRNI

4. Des communautés "Eau-Responsables"

- **Des citoyens impliqués**
 - Forte présence d'initiatives citoyennes, associations (notamment environnementale, de pêche...)
- **Des professionnels des différents domaines (finance, technique, social) conscients des co-bénéfices de l'eau**
 - Sensibilisation et visites de professionnels à gérer les rejets
- **Des autorités organisatrices qui impulsent et soutiennent la mise en œuvre des Principes :**
 - Collectivités, syndicats, communes...
- **Actions en faveur de la solidarité internationale et coopération décentralisée autour de l'eau :**
 - LEADER : soutien à une association travaillant à des actions au Burkina Fasso
 - Le syndicat des eaux verse 35c€/abonné à une ONG africaine
- **Liens et collaborations avec la recherche :**
 - Graie

L'intégration de l'eau dans le Quartier de la Motte, Meys.

L'école de Meys était dimensionnée pour accueillir un maximum de 3 classes mais l'augmentation du nombre d'élèves, et l'impossibilité de créer une extension ont conduit la mairie à prendre la décision de construire une nouvelle école en 2009. La mairie a donc fait l'acquisition d'un terrain d'1,2 ha en périphérie du bourg et a monté une équipe projet en charge de construire un pré-programme pour cet espace (rassemblant les élus, le directeur de l'école et la DDT), en concertation avec les autres parties prenantes (parents d'élèves, riverains...). L'école n'a pas une emprise totale sur ce terrain, et s'intègre dans un projet plus vaste d'éco-quartier comprenant des logements et la création d'espaces publics (jardins partagés, aire de jeu, boulodrome...).

Fortement engagée dans une démarche environnementale globale, l'équipe municipale a demandé à l'architecte de concevoir un bâtiment énergétiquement sobre, des espaces qui favorisent la mobilité piétonne et de gérer les eaux pluviales sur le site, notamment pour ne pas aggraver les inondations de la Brévenne en aval. Une consultation publique a fait remonter certaines réticences sur ce dernier point, mais la mairie a su rester fidèle à ses choix. Il est à noter que le zonage pluvial de la commune a été réalisé en parallèle de ce projet (2013), et impose un débit de fuite de 2L/s/ha.



Les 5 briques mobilisées pour aller vers un territoire "Eau-Responsable".

|  Une vision |  Une gouvernance |  Des connaissances et des compétences |  Des outils de planification |  Des outils de mise en œuvre |
|---|--|--|--|--|
| Novatrice. Gestion du ruissellement et infiltration en grandes priorités. | A l'échelle de la Communauté de communes Articulation avec les différents syndicats de rivière et d'eau potable | Des techniciens ingénieurs travaillant pour : SIMACOISE SMAGGA SMAELT SYRIBT SAGYRC SIGR SIEMLY 32 Communes CCMDL | SCOT, PLU, PPRI | Financements AERMC et AELB SAGE, SDAGE Schéma des eaux pluviales Schémas d'assainissement |

Le Graie anime depuis 2017 une dynamique régionale autour des principes de l'IWA en valorisant les territoires engagés avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DREAL, également signataires.

Fiche mise à jour en septembre 2019.

